

**LE PRESIDENT,**

Vu le code de l'éducation,  
Vu le code de la santé publique,  
Vu l'arrêté du 22 mars 2011 relatif au régime des études en vue du diplôme de formation générale en sciences maïeutiques.  
Vu l'arrêté du 4 novembre 2019  
Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation du 12 juillet 2021 accordant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,  
Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

**ARRETE :**

Article 1 : Le jury du Diplôme de Formation Générale en Sciences Maïeutiques est composé comme suit pour l'année universitaire 2023-2024 :

<b>Diplôme de Formation Générale en Sciences Maïeutiques – 2<sup>ème</sup> année</b>
<p style="text-align: center;"><b>Semestre 3</b></p>
<p><b><u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u></b></p> <p><u>Président(e)</u> : Carole Zakarian <u>Suppléant(e)</u> : Michèle Hassler</p> <p><u>Liste des membres</u> : Sébastien Riquet, Pierre Frémondrière, Sophie Monleau, Estelle Boissier</p> <p><i>En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Mylène Descamps</li><li>- Emilie Clady</li><li>- David Repellin</li></ul>
<p><b><u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u></b></p> <p><u>Liste des membres</u> : Pr Barthelemy Tosello, Pr Julie Blanc, Pr Lionel Thollon</p>
<p style="text-align: center;"><b>Semestre 4 et 2<sup>ème</sup> année</b></p>
<p><b><u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u></b></p> <p><u>Président(e)</u> : Carole Zakarian <u>Suppléant(e)</u> : Michèle Hassler</p> <p><u>Liste des membres</u> : Sébastien Riquet, Pierre Frémondrière, Sophie Monleau, Estelle Boissier</p> <p><i>En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Mylène Descamps</li><li>- Emilie Clady</li><li>- David Repellin</li></ul>
<p><b><u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u></b></p> <p><u>Liste des membres</u> : Pr Barthelemy Tosello, Pr Julie Blanc, Pr Lionel Thollon</p>

**Diplôme de Formation Générale en Sciences Maïeutiques – 3<sup>ème</sup> année**

**Semestre 5**

**Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :**

Président(e) : Zakarian Carole

Suppléant(e) : Hassler Michèle

Liste des membres : Sébastien Riquet, Pierre Frémondrière, Sophie Monleau, Estelle Boissier

*En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après*

- Mylène Descamps
- Emilie Clady
- David Repellin

**Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :**

Liste des membres :

Pr Barthelemy Tosello, Pr Julie Blanc, Pr Lionel Thollon

**Semestre 6 et 3<sup>ème</sup> année - jury de diplôme**

**Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :**

Président(e) : Zakarian Carole

Suppléant(e) : Hassler Michèle

Liste des membres : Sébastien Riquet, Pierre Frémondrière, Sophie Monleau, Estelle Boissier

*En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après*

- Mylène Descamps
- Emilie Clady
- David Repellin

**Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :**

Liste des membres : Pr Barthelemy Tosello, Pr Julie Blanc, Pr Lionel Thollon

Article 2 : Le Doyen de la Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 17 Novembre 2023,

**LE DOYEN**

**Georges LEONETTI**

Pour le Président et par délégation,  
Le Doyen de la Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales

